SECTION 1 Description du produit

Nom commercial	: PROPASTA
Description	: Appât pâteux en sachets doses. Prêt à l'emploi. Pour éliminer rats et souris résistants.
Type de produit	: Biocide. Rodenticide (PT 14). Appât prêt à l'emploi (RB).
Usage	: Réservé à un usage professionel. Exclusivement pour un usage à l'intérieur des bâtiments. Dans les égouts.
Animaux ciblés	: Rat noir (Rattus rattus). Rat brun (Rattus norvegicus). Souris (Mus musculus).
Composition	: 0,004% Brodifacoum
Identification de la société	: Belgagri SA 1, rue des Tuiliers B-4480 ENGIS BELGIUM Tel : +32 85 519 519 Fax : +32 85 519 510 www.belgagri.com
Emballage	: 5Kg
Numéro d'autorisation belge	: 2606B.

SECTION 2 Mode d'emploi

Mode d'emploi	: Placer l'appât dans les endroits où se trouvent des signes d'activité des rongeurs. Déposer suffisamment d'appâts pour contrôler toute la zone infestée. Inspecter les appâts après 3 ou 4 jours et remplacer ceux qui ont été consommés par les rongeurs ou ceux qui ont été endommagés par l'eau ou salis. Rechercher, récupérer et détruire les cadavres de rongeurs. Les incinérer ou les enterrer de façon à éviter une intoxication secondaire des prédateurs. Après traitement, retirer tous les restes d'appât et tous les postes d'appâtage. Cette préparation ne peut être utilisée que dans des bâtiments fermés et les égoûts pour lutter contre les organismes ciblés vivant principalement à l'intérieur des bâtiments ou dans les égoûts et qui y rassemblent leur nourriture. L'usage dans des lieux ouverts est interdit. Les rongeurs morts doivent être enlevés des lieux et être incinérés ou enterrés. Placer l'appât à l'abri, de manière masquée ou dans des récipients permettant d'identifier le produit.
Dosage	: En cas d'infestations de rats, utiliser 2 à 4 sachets doses à chaque point; pour les infestations de souris, utiliser 1 sachet dose à chaque point.

SECTION 3 Identification des dangers

- Protection respiratoire	: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- Protection des mains	: Gants.
- Protection de la peau	: Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation.
- Protection des yeux	: Non requis.

Etiquetage CE 67/548 ou CE 1999/45

• Phrase(s) S	: S1/2 : Conserver sous clé et hors de portée des enfants. S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. S35 : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. S37 : Porter des gants appropriés. S46 : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S57 : Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

SECTION 3 Identification des dangers (suite)

N° de téléphone en cas d'urgence : +32 70 245 245

SECTION 4 Manipulation et stockage

Stockage : Conserver dans un endroit sec et frais.
Conserver dans les conteneurs d'origine.

Information générale : Non classifié.

Shipping name : Aucun(e).

- Groupe d'emballage ADR : Non applicable.

Utilisez les biocides et les pesticides avec précautions.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Fin du document